



POUR VOTER, LES BONS GESTES À ADOPTER



**Lavez-vous les mains en entrant
dans le bureau de vote et en le quittant**



**Évitez tout contact physique
avec d'autres personnes**



**Restez à distance raisonnable
des autres électeurs**



**Si vous portez un masque, ôtez-le uniquement
à la demande d'un membre du bureau de vote
pour identification, puis remettez-le immédiatement**

LE BUREAU DE VOTE DISPOSERA :

- A l'entrée et à la sortie de Gel Hydroalcoolique
- Chaque électeur pourra signer avec son stylo personnel (des stylos seront cependant mis à disposition)
- Une distance de 1 mètre devra être respectée entre les électeurs, dans la file d'attente, pour le vote et l'émargement